



Le Laboratoire de Biologie Médicale (LBM) Ambroise Paré – Raymond Poincaré du GHU AP-HP - Université Paris Saclay fait référence à son accréditation (Accréditation Cofrac Santé humaine, n°8-3405, liste des sites et portées disponibles sous [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) sur les comptes rendus d'examens relevant de sa portée d'accréditation, sur les pages internet du GHU, sur certains supports de formation, dans son manuel de prélèvement ainsi que dans son manuel qualité.

La référence textuelle à l'accréditation est autorisée sur ces supports de communication sous réserve de respecter les règles du document COFRAC GEN REF 11 « Règles générales d'utilisation de la marque COFRAC ».

### **Utilisation de la marque COFRAC par le client**

Seule la reproduction intégrale des comptes rendus est autorisée.

L'usage de la marque d'accréditation ou de la marque COFRAC par les clients du laboratoire n'est pas autorisée, et, ce, quel que soit le type de support (publicitaire, site internet, papier à en-tête, etc.).

Il revient au Laboratoire de signaler à ses clients tout mauvais usage ou usage inadapté de la référence à son accréditation et de déclencher une action appropriée le cas échéant.

Toute utilisation abusive doit être notifiée au COFRAC. Le document GEN REF 11 du COFRAC détaille les sanctions encourues.